

ASSEMBLEE GENERALE
du
COMITE D'ANIMATION DE CERELLES

(CAC)

Association Loi 1901 - W 372001201
Siège social Mairie de Cerelles
Affilié à la Fédération Nationale des comités et organisateurs de festivités

Vendredi 23 novembre 2018 à 20h30

Salle des Mariages à Cerelles

Votre présence en nombre serait un gage de votre soutien

Contacts : 06.71.71.20.30

<http://comiteanimationcerelles.blog4ever.com/>

Comité d'Animation de Cerelles

Comité d'animation de Cerelles (CAC)
Mairie, rue maréchal Reille, 37390 Cerelles

louïedire

Les Randos
Cerelloises



Une très belle matinée sportive

C'est avec un grand soleil que le dimanche 16 septembre nous avons attendu marcheurs et vététistes dès 8h.

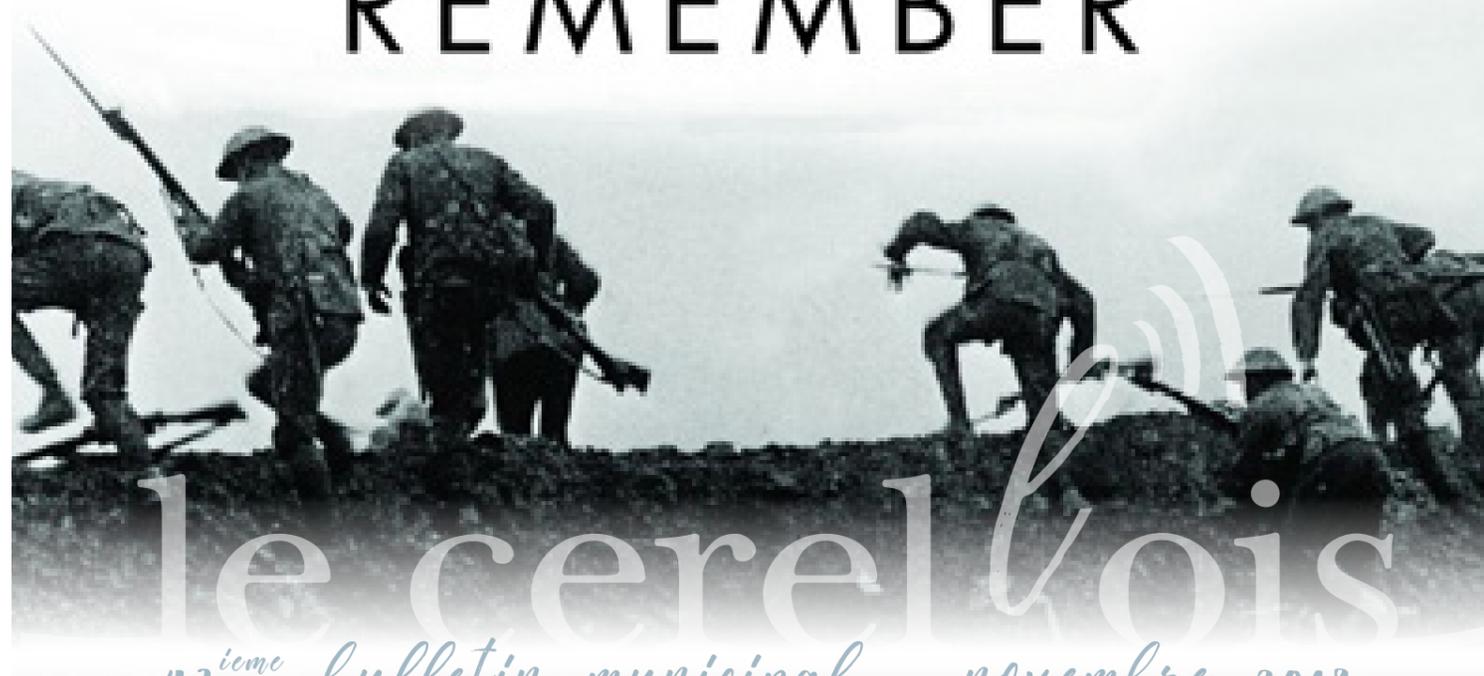
Après avoir difficilement réussi à se garer, les rues du centre de Cerelles étaient entièrement utilisées, c'est 130 marcheurs et 350 vététistes qui se sont répartis sur les différents chemins.

Trois circuits pour les marcheurs et cinq pour les cyclistes.

Tous se sont retrouvés à la «Bédouère» pour une petite collation dans un cadre très agréable, où nous avons dégusté chipolatas grillées et fromage de chèvre, sans oublier les boissons qui vont avec. Merci à M. de Mauléon et son épouse pour leur accueil très apprécié par tous les participants.

«Les Randos Cerelloises»

REMEMBER



43^{ème} bulletin municipal - novembre 2018

CONCOURS DE BELOTE

LE SAMEDI 24 NOVEMBRE

en journée dans la salle Cersilia aura lieu l'habituel concours de belote annuel organisé par

l'« Amicale des Anciens Combattants »

qui a attiré l'an dernier pas moins de 112 joueurs !

Un après midi convivial qui se déroule toujours dans la bonne humeur, toutes et tous faisant le déplacement plus pour jouer que pour gagner.

Début des inscriptions à partir de 13h pour un début de concours à 14h30
Tarif 8 euros

Vous savez jouer à la belote ? Vous voulez passer un agréable après midi ? alors venez nombreux les jeux se passent toujours dans la bonne humeur donc :

«AMIS CERELLOIS, ON COMPTE SUR VOUS»

- 1er prix valeur 80€
- 2ème prix valeur 60€
- 3ème prix valeur 40€
- Du 4ème au 7ème prix dinde et pintade
- Lot à chaque joueur
- Lot spécial 1ère dame
- Lot surprise au dernier
- Loterie avec 2 jambons à gagner

22/11 à 20h30



24/11 à 15h



CINÉ OFF
Rouzieres

NESSES



L'église de Cerelles est ouverte tous les vendredis de 14h à 17h.
Messes tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre.
Le samedi à 18h30.
Prochaine MESSE à CERELLES S. 17 novembre à 18h30

loui quand comment

11

COMMÉMORATION
DU CENTENAIRE

23

AG DU CAC
À 20H30

24

BELOTE DES
ANCIENS
COMBATTANTS

10 au
20

EXPO BIBLIO
CENTENAIRE

Novembre
au 14 DEC

CONCOURS
PHOTO

COMMEMORATION

11 NOVEMBRE

9H45 DEVANT LA MAIRIE

l'élue



Il y a tout juste cent ans que le son du clairon a retenti de tranchée en tranchée pour annoncer l'armistice. Le bruit du canon et de la mitraille a laissé place à un sentiment de soulagement. Dans tous les villages de France les cloches ont sonné à toute volée pour annoncer l'évènement. Les cloches de notre église marqueront la commémoration à 11h00. Ce souvenir que les survivants ont porté toute leur vie ne doit pas disparaître. Il nous appartient, plus que jamais dans le monde difficile dans lequel nous vivons de plus en plus menacé par la folie de certains, de ne jamais oublier. À Cerelles, les anciens combattants, la municipalité, les bénévoles de la bibliothèque avec le concours des enseignants et des enfants des écoles ont tenu à marquer le centenaire de l'armistice d'une manière particulière. Nous serons, j'en suis sûr, très nombreux à participer à cette cérémonie du centenaire pour rendre hommage aux héros de notre commune touchés durant cette guerre et à tous nos soldats. Partageons tous ensemble cette commémoration du centenaire à partir de 9h45.

Guy Poulle

MAIRIE PRATIQUE

Tél : 02 47 55 10 89 - Fax : 02 47 55 23 40
secretariat@mairie-cerelles.fr
www.mairie-cerelles.fr

HORAIRES ACCUEIL & POSTE

Lundi et vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Mercredi et samedi 9h00 - 12h00
Permanence d'un élu tous les samedis 10h - 12h

BIBLIOTHÈQUE «LES MOTS PASSANTS»

Mardi et vendredi 16h-18h30
Mercredi 15h -17h30 / Samedi 10h -12h30



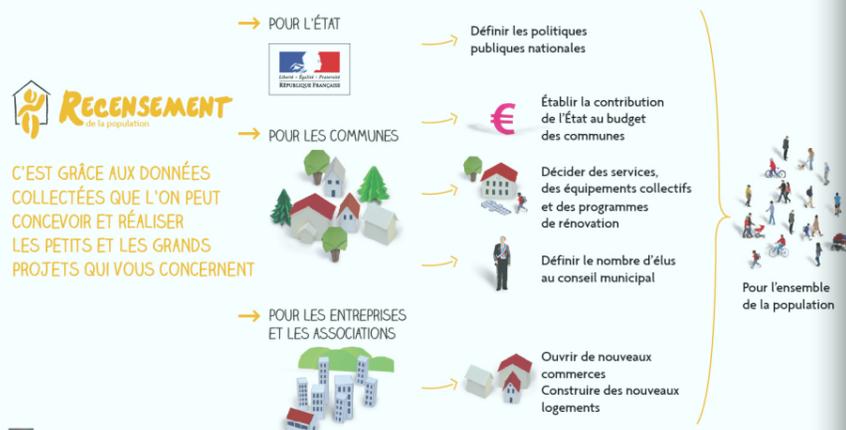
Compte Rendu du conseil municipal du 6 novembre à retrouver sur le site www.mairie-cerelles.fr

Voirie

Route de St-Antoine-du-Rocher
ROUTE BARREE
du 26 NOV AU 14 DEC
Rue du Gué Bolin
Travaux jusqu'au
14 janvier 2019

RECENSEMENT 2019

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



Le recensement de la population de CERELLES se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Vous pourrez répondre à l'enquête de recensement directement sur le site internet qui lui est dédié (<http://www.le-recensement-et-moi.fr>) lorsque l'agent recenseur vous aura remis le questionnaire, sur lequel vous trouverez vos identifiants personnels.

Nous vous invitons d'ailleurs vivement à utiliser cette méthode, fiable, sécurisée et rapide, pour répondre à l'enquête. **Un espace informatique sera à votre disposition à la Bibliothèque Municipale.** L'identité des agents recenseurs vous sera communiquée ultérieurement. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Concours PHOTO

AMBIANCE HIVERNALE DE FIN D'ANNÉE REQUISE !

RAPPEL : faire parvenir avant le 15 décembre 2018, 12h, une photo prise par vous. (Cf règlement site mairie.)



L'Armistice signé le 11 novembre 1918 a marqué la fin des combats de la Première Guerre Mondiale. L'Amicale des Anciens Combattants de Cérelles et la municipalité vous invitent toutes et tous, petits et grands, à venir commémorer ce centenaire.

Accompagné de l'Harmonie de Sonzay, le Drapeau tricolore partira de la Mairie à 9h45 pour le Monument aux Morts où seront déposés bleuets et coquelicots. Là, notre hymne national, la Marseillaise retentira dans notre village en espérant être nombreux à l'entendre.

Un hommage sera rendu devant les tombes des anciens de la commune morts pour la France.

À l'issue de la cérémonie, la municipalité vous invite dans la salle Cersilia où seront exposées diverses documentations, à venir prendre le verre de l'amitié accompagné de mignardises salées et sucrées provenant de la boulangerie de Rouziers.

Les bénévoles de la Bibliothèque ont réalisé un atelier de confection de bleuets (fleur de la mémoire et de la solidarité) et de coquelicots (symbole des soldats morts au combat).

La Bibliothèque, qui sera ouverte dimanche 11 novembre de 10h30 à 12h et qui présentera une exposition du 10 au 20 novembre sur le thème de ce centenaire que nous nous devons de commémorer dignement.

«Un grand bravo aux agents communaux qui ont rénové le monument aux morts avec brio.»
L'Amicale des Anciens Combattants vous attend nombreux.

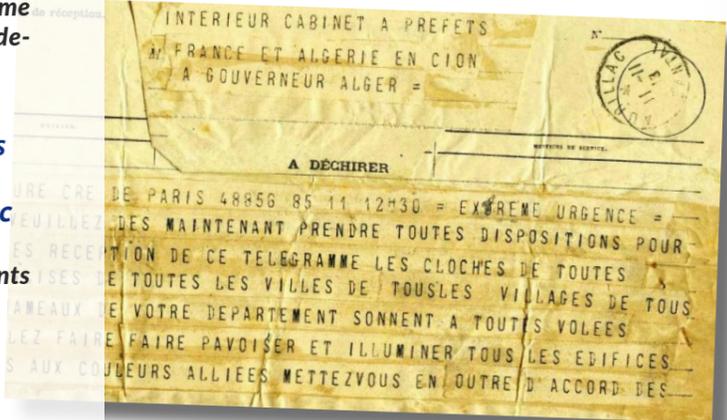
BIBLIOTHÈQUE LES MOTS PASSANTS



Une exposition sur la guerre 14/18 sera visible du 10 au 24 novembre.

Pour mieux vous satisfaire, un questionnaire et une boîte à idées sont disponibles. La consultation des documents est libre, sans obligation d'inscription.

Le portail Nomade est maintenant disponible pour tous les adhérents. Pensez à demander votre carte pour vous inscrire.



Voilà cent ans, le son du clairon annonçait sur le front la fin des combats de la grande guerre. Bien que ne disposant pas des moyens d'information de notre époque, cette bonne nouvelle, grâce au télégraphe et aux cloches des villes et des villages a été diffusée dans tous les recoins du Pays de France. C'est pour se remémorer cela, qu'à 11 heures, le 11 novembre 2018, les cloches de Cérelles retentiront. Pour poursuivre notre devoir de mémoire, nous vous rappelons ici l'identité de ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie au cours des années 1917 et 1918.

REMISE d'un CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ

aux enfants présents à la commémoration

Après la cérémonie le 11 novembre 2018, salle Cersilia, vous pourrez en savoir plus sur toutes ces personnes en prenant connaissance des informations recueillies. Celles-ci bien entendu peuvent être complétées. Si vous détenez des informations n'hésitez pas à les communiquer. Le dossier constitué sera ensuite mis à la disposition de la bibliothèque à l'occasion de l'exposition sur la guerre de 14/18 qui s'y tiendra du 10 au 20 novembre 2018.

Correspondant défense, Théo Baude

Soldats tombés en 1917 et 1918

- ANGUILLE François Hubert Eugène 45 ans**
Né le 14/09/1872 à Cérelles
Jardinier demeurant St-Cyr-Sur-Loire
Mort pour la France le 13/02/1917 à l'hôpital de Noisy-le-Sec (93)
Sépulture au cimetière de Cérelles n° 84
- DUFRESNE Henry Auguste**
Caporal - 32 ans
Né le 15/07/1884 à Mettray
Instituteur demeurant Cérelles
Mort pour la France le 7/6/1917
Hôpital complémentaire n° 81
Coulommiers (Seine et Marne)
Lieu de sépulture inconnu.
- NIATEL Roger 33 ans**
Né le 02/08/1885 à Monnaie
Demeurant Cérelles depuis 1912
Citation et Croix de guerre
Mort pour la France le 05/04/1918 à Mailly Raineval (Somme)
Sépulture au cimetière de Monnaie n° 12.
- GUERRAUD Henry Alexandre Maxime 33 ans**
Né le 22/09/1889 à Moulisme (86)
Cultivateur demeurant Cérelles
Citation et Croix de guerre
Mort pour la France le 22/4/1918 à Devant Sauvillers-Mongival (Somme) - Sépulture au cimetière de Cérelles n° 86.
- MARCHESNE Paul Marie**
Maréchal des logis - 27 ans
Né le 4/06/1891 La Châtre (36)
Etudiant -
Demeurant la Pilonnière à Cérelles
Citation et Croix de guerre
Mort pour la France le 22/08/1918 Forêt de Compiègne à sa position de batterie à Cloyes
Sépulture cimetière de Choisy au Bac n° 76.
- GOUMON Auguste - 20 ans**
Né le 27 août 1898 à Cérelles
Cultivateur demeurant Cérelles
Mort pour la France le 18/10/1918 des suites de blessures de guerre à Hôpital auxiliaire n° 23 à Fleury Meudon (Seine et Oise) - Sépulture au cimetière de Cérelles n° 83.
- MEUNIER Louis 37 ans - Gagiste**
Né le 7 février 1881 à Nouzilly -demeurant Tours - Famille à Châtenay et le Poirier à Cérelles.
Mort pour la France le 4/11/1918 à Vrizey (Ardennes)
Sépulture au cimetière de Cérelles n° 85.
- AVENAT Sylvain François 32 ans**
né le 25/11/1886 à Cérelles
Cultivateur demeurant Baigneux à Cérelles
Mort pour la France le 31/10/1918 des suites de maladie en captivité à Dortmund (Allemagne)
Sépulture : Sarrebourg Nécropole Nationale des prisonniers de guerre Français tombe n° 4558.